

examiner les étages. La vie d'un archevêque ne vaut pas un atome de plus que celle de tout autre homme. En ce qui touche la destruction de la colonne de la place Vendôme, ajoutée l'orateur, j'espère bien mettre moi-même la main au renversement de certains monuments qui sont la honte du West-End de Londres. Je ne détruirai pas le palais, non; mais je voudrais le convertir en logements pour les pauvres. Il y a plus, je construirai les églises en clubs démocratiques et sociaux.

M. O'bora propose un amendement en ce sens : Les Anglais, pendant l'insurrection française, ont montré leur bon-sens en n'intervenant pas.

Cette motion est appuyée par un Irlandais qui déclare qu'il aimerait mieux mourir esclave que d'accepter une liberté comme celle qu'avait donnée la Commune. (Exclamations, tapage.) La motion primitive est adoptée.

Il est agréé une autre motion qui proclame le droit d'asile en Angleterre, et le meeting, qui n'est pas très nombreux, se sépare. La lettre de M. Whalby, membre de la chambre des communes, qui s'excuse de ne pas assister à ce meeting, contient le passage ci-après :

« Je profite de l'occasion pour proclamer que le Gouvernement de la Commune de Paris était un modèle d'habileté, d'ordre et de modération, vu la conduite qu'il tenait à l'égard de l'étranger. La plupart des délits, notamment le meurtre des généraux, qui lui sont attribués par la presse réactionnaire de l'Europe et de l'Angleterre, ont été commis en dépit des efforts de la Commune qui voulait les empêcher, ou bien ces crimes n'ont existé que dans l'imagination et sous les couleurs exagérées tracées par les rédacteurs. D'après ma conversation avec des membres du conseil, peu de temps avant l'entrée de l'armée à Paris, je puis dire qu'il n'y avait rien de plus à attendre que ce qui a eu lieu dans la pensée que rien ne satisfierait le parti prêtre de Versailles, si ce n'est l'extermination radicale, pratique, de ceux qui avaient sympathie avec les excès commis dans les couvents et les églises, toutes choses dont il n'a pas et il n'eût probablement jamais donné un récit fidèle et complet. »

ALGÉRIE

Le *Moniteur de l'Algérie* publie le rapport officiel, suivant :

Alma, 14 juin, 5 h. 40 s.
Le commandant des forces de terre et de mer, à M. le général Barry, Alger.

Tizi-Ouzon, 13 Juin.

Nous rentrons de notre courte mais laborieuse expédition chez les Makthas et dans la confédération des Beni-Aïssi.

En 6 jours, nous avons livré 5 combats contre les nombreux contingents d'Ali ou Kassi, que nous avons défaits. Le résultat est la soumission de 11 tribus.

Partis de Tizi-Ouzon, dans la nuit du 5 au 6, nous attaquons à la pointe du jour, les positions des Beni-Khelifa et nous en étions maîtres à 10 heures. Nous étions à 3 heures à Im-sdaten, point culminant du pays, après avoir enlevé les villages de Taddert, Amokran, Tonkis, Bommouda, Beni-Ammam, Taddert ou Fellach, Betrouma et Inesdaten.

Les troupes, à jeun et sac au dos, montèrent le plus grand entrain. L'affaire fut vivement menée par le colonel du 1^{er} zouaves, qui commandait les bataillons engagés.

Une diversion faite sur Bou-Hinnon, par la garnison de Tizi-Ouzon, une partie de la cavalerie et de nos artillerie de campagne, avait eu pour effet de donner le change à l'ennemi et de revenir plus de 8,000 Kabyles éloignés du point où se portait notre véritable attaque.

Lorsqu'une partie d'entre eux vint s'opposer à notre marche, nous étions déjà sur les crêtes, et leurs efforts pour nous en déloger furent impuissants.

Le lendemain 7, les Beni Khalifa et les Bethouma firent leur soumission. Le 8, la colonne se porta au souk et Khams des Maathas. En y arrivant, nous trouvâmes un peu au-delà du point où nous devions camper, de nombreux contingents de Beni-Mizan installés sur une position dominante. Il fallut les déloger, ce qui fut fait par les troupes du colonel Fau-sémagne.

Le 21^e bataillon de chasseurs à pied se retrancha sur cette position pour y passer

la nuit et couvrir le camp, qui fut, toutefois, assailli une partie de la nuit par des Kabyles embusqués dans les ravins.

L'ennemi s'était retiré en avant de nous, sur une position qu'il s'étend du village d'Aguent-Boufai à celui de Tirit-Mahmoud, sur une longueur de plus de 3 kilomètres, qu'il gardait complètement. Une colonne générale était nécessaire, la colonne fut massée le 9 au matin, et il fut résolu d'employer le concours d'une partie des troupes du général Cézé, dont l'avant-garde apparaissait sur la droite.

Le colonel B. rachin commença l'attaque sur le village d'Aguent-Boufai; peu de temps après, le colonel Fau-sémagne entra en ligne sur le centre et vers la droite, et, à l'instant, ses troupes, secondées par trois bataillons du général Cézé, sous les ordres du colonel Méric, du 4^e zouaves, couronnèrent les hauteurs de Coudiat-Fekim, où les Kabyles avaient élevé un double retranchement.

Partout repoussé, l'ennemi se retira dans le village de Tizit-Mahmoud, bâti sur le point culminant de la position.

Il ne tarda pas à être également chassé; la cavalerie de la colonne Cézé, sous le commandement du commandant Delorme, le poursuivit.

On campa sur les crêtes de Tizit-Mahmoud; la colonne Cézé qui avait eu à soutenir depuis l'Oued-Mechras un violent combat d'arrière-garde, s'arrêta au-dessus de la zoubia de St Ali ou Monca.

A la suite de ces combats, la tribu des Makthas vint faire sa soumission. Le 10, la colonne vint camper à Agemoum. Le capitaine Ait avait une fois en ordre réuni ses contingents qui l'on voyait fortement retranchés sur les hauteurs d'Irit Tabouch.

Le camp étant posé, je fis attaquer les positions par les troupes du colonel Fau-sémagne et le bataillon du 2^e zouaves de la brigade Barachin.

L'artillerie ayant pu balayer les retranchements du centre, les zouaves du 4^e, gravissant un escarpement qui les défilait en partie des coups de l'ennemi, arrivèrent promptement sur la crête. En tête, se trouvaient les zouaves Dima, Doublier et Gac, précédant de plus de 200 mètres leurs camarades; ils sautèrent intérieurement dans le retranchement Delmas et tuèrent un chef arabe, Doublier, périt vers la fin de la journée, Gac fut blessé plus tard à l'attaque d'une seconde position.

Je me fais un devoir de citer le nom de ces trois braves.

Le colonel Fau-sémagne poursuivit son mouvement vers la gauche, enleva la position sur position et fit éprouver à l'ennemi des pertes sérieuses.

Sur la droite, l'ennemi, culbuté, obtint encore longtemps à tirer du fond du ravin, ce qui me donna à laisser, pour occuper la position conquise et couvrir notre camp, une forte garnison de qui s'y retrancha.

La brigade Fau-sémagne entra au camp. Pendant cette journée, le colonel Cézé avait incendié quelques villages des Beni-Abd Monnem qui persistaient dans l'insoumission.

Le 11, après une nuit fort tranquille, nous apprenons que l'ennemi s'était dispersé à la suite du combat de la veille.

On fit séjour à Agemoum et la journée fut employée à opérer chez les Beni-Donea et les Beni-Mahmoud. Le village de Tegouat Azouz, de ces derniers, étant venu faire offre de soumission le matin et n'ayant pas envoyé ses otages à midi, heure fixée, je fis attaquer et incendier en partie par trois bataillons du colonel Méric.

Hier, 12, les deux colonnes vinrent camper au Touda des Beni-Mezzer. Là, je reçus la soumission des Beni-Douh, Beni-Mahmoud, Choufa, Beni-Ineizer, Hassenouia, Ferdioua et Beni-Hinnon.

Le général Cézé avait reçu le matin même celle des Ouhia et des Ait-Ammam ou Faït.

Ces derniers avaient converti son arrière-garde, que les Guechtoula voulaient attaquer.

Enfin les Mechthas et les Schil ou Mouta sont venus aussi engager des pourparlers. J'ai dû les renvoyer au commandant de Dac-el-Mizan, pour le règlement des conditions et la livraison de leurs otages.

Les Amraouas Tatta et la fraction des Abio Chouba des Fouagas sont venus éga-

lement se soumettre au commandant de Tizi-Ouzon.

Les Beni Djennac gardent Touda pour empêcher les dissidents de travailler la vallée.

Nous allons prendre quelques jours de repos. Je ne saurais trop faire l'éloge de la vigueur et du dévouement des troupes au milieu des fatigues excessives et des dangers de cette guerre de montagnes. D'après les renseignements, et à en juger par le développement des Kabyles, les pertes de l'ennemi sont considérables. Il a laissé en plusieurs endroits beaucoup de cadavres qu'il n'a pu enlever.

Nos pertes, relativement très légères, sont cepe-dant sensibles; elles se montent, dans toute cette série de combats, à 6 tués, 80 blessés, dont 6 morts des suites de leurs blessures.

LALLEMAND.

Chronique locale & départementale

D'après les renseignements qui nous arrivent de source sûre, nous croyons pouvoir annoncer que les élections pour le conseil général auront lieu dans toute la France le dimanche 16 juillet prochain.

Conformément à une circulaire de M. le ministre de l'intérieur, en date du 13 juin courant, les fonctionnaires n'ont pas besoin, pour réclamer leur inscription sur les listes électorales, de justifier de six mois de résidence.

La solution contraire, logiquement adoptée pour les élections municipales seules, ne s'étend pas aux élections politiques.

MM. les officiers de la garde nationale mobile qui désirent rentrer avec leur grade dans le 8^e bataillon sont priés de remettre dans le plus bref délai leur nomination et leurs états de services, rue de l'Hospice, 51, chez M. Tau-hou commandant du bataillon.

On prête à l'administration des postes le projet d'augmenter de 5 centimes le prix des lettres du poids de dix grammes. Ainsi, dans les départements, l'affranchissement coûterait à l'avenir 25 centimes; dans la circonscription postale, 15 centimes.

Nous craignons que cette mesure, loin d'augmenter le revenu des postes, ne l'atteigne dans une certaine mesure.

Le passé vient à l'appui de nos appréhensions : Chaque fois que l'on a diminué le prix de l'affranchissement, on a vu s'accroître, dans une proportion énorme la matière imposable. C'est ainsi qu'en vingt ans, le revenu de la taxe des lettres est passé de 4 millions à 62 millions. En présence de cette expérience, est-il bon d'augmenter de 5 centimes le prix de l'affranchissement? Une diminution de 5 centimes, au contraire, aurait peut-être pour résultat d'augmenter encore ce merveilleux accroissement.

M. Matrol, ingénieur ordinaire des mines, à Lille, est désigné, dans le département du Nord, pour procéder aux examens préliminaires pour l'admission à l'école des mines de Saint-Etienne. (Année scolaire 1871-72.)

M. El. Courtin, avocat, est nommé suppléant au tribunal de Valenciennes, en remplacement de M. Deruesue, décédé.

Un homme d'équipe, employé à Lille et détaché à la gare de Roubaix, a été tué, hier, par une balle de mine qui, tombée du haut d'un wagon dont le chargement était trop haut, lui a brisé la colonne vertébrale.

Ce malheureux, nommé Augustin Warkist, laisse une veuve et quatre enfants dont l'aîné a 18 ans. Il était âgé de 45 ans.

Venez ça, drôles; qui êtes-vous? Comment vous appelez-vous? de quelle manière vous êtes-vous introduits à Stone-House? Je suis magistrat et j'exige...

— Certainement, s'écria Clarence, aucun portier n'aurait osé vous laisser entrer ici, ou je le chasserais sur l'heure!

Foster, irrité de l'insolence de ces questions, allait riposter avec énergie; sous son ample chapeau, ses yeux brillaient de fierté et de malice. Le prudent Kennedy se hâta de le prévenir.

— S'il plaît à Vos Honneurs, répliqua-t-il d'un air de simplicité et d'humilité parfaitement joué, nous sommes ici parce qu'on nous y a appelés. Nous n'avons pas pénétré dans ce parc en passant par-dessus les murailles, comme des voleurs; mais nous y sommes entrés par la porte, comme d'honnêtes sujets de la reine qui font un commerce licite et qui sont sous la protection des lois du royaume. La personne qui nous a mandés et qui nous attend là-bas, au pavillon des Ruines, est mistress Jones, la femme de chambre de milady; nous espérons aussi que milady elle-même voudra bien nous accorder l'honneur de sa pratique.

(La suite à un prochain numéro.)

On assure que les propriétaires des magasins du Louvre, à Paris, se disposent à transporter leurs ateliers de confection à Lille, et de nombreuses ouvrières dans les environs de cette ville.

VILLE DE ROUBAIX.

Cours public de chimie

Lundi 26 Juin à 8 h. 1/4 du soir

Organisation des ossements, des reptiles, des poissons. Organisation générale des amfibies. Création du lait.

Cours public d'histoire naturelle

Mercredi 28 Juin à 8 h. 1/4 du soir

Straction des ossements. Etude de la nacre, des perles, du corail et des éponges.

Le *Journal officiel* a publié un rapport de l'honorable M. Bastid sur la situation de nos chemins de fer, au nom de la commission chargée d'éclairer l'Assemblée sur l'état des lignes qui forment l'ensemble du réseau français.

A l'heure qu'il est, aucune compagnie, sauf celle du Midi, n'a encore arrêté ses comptes; deux assemblées générales seulement sont annoncées: celle du Midi, pour le 28 juin, celle du Nord, pour le 30 juin. La Compagnie du Midi informe ses actionnaires qu'elle proposera à l'Assemblée générale de fixer à 35 fr. le revenu des actions pour l'exercice 1870. Quant au Nord, il n'a encore donné aucun avis à ce sujet.

Voici donc le résumé des renseignements fournis par l'honorable M. Bastid, jusqu'à la date du 23 février dernier.

Les dommages éprouvés par le Nord s'élevaient, d'après la Compagnie, à 600,000.

Cette somme comprend tous les dommages éprouvés, de quelque nature qu'ils soient.

Ce n'est là qu'une évaluation approximative; on peut cependant la considérer comme un maximum.

Mais il ne suffirait pas de constater les pertes matérielles éprouvées par nos chemins de fer, pour que le travail de la commission fût complet; il lui fallait aussi chercher à établir aussi approximativement que possible les dommages causés aux compagnies par la diminution de leurs produits.

Or, sans préjuger en rien la question des garanties d'intérêt dont les compagnies ont le droit absolu de réclamer le bénéfice, la commission a cru utile de recueillir les informations suivantes à titre de renseignements statistiques, d'éléments d'appréciation, de compte moral, pour ainsi dire.

Les événements ne permettent pas d'avoir les écritures du réseau du Nord. On évalue approximativement à 60 pour cent la perte éprouvée sur la zone laissée à l'exploitation française. Ici cependant, sans rien préjuger sur la question générale de la garantie d'intérêt, cette garantie demeurerait sans application. La Compagnie du Nord a conclu avec l'Etat une convention qui suspend pendant six ans toute garantie, moyennant la faculté d'émittre des obligations pour le nouveau réseau.

Nous avons annoncé que l'Assemblée générale des actionnaires du chemin de fer du Nord aurait lieu le 30 juin courant. Nous serons donc bientôt fixés sur les résultats définitifs de l'exercice 1870, en ce qui concerne cette Compagnie; mais nous croyons savoir que, pas plus que les autres, sauf celle du Midi, la Compagnie du Nord n'a pu encore arrêter ses écritures.

En terminant cet exposé de la situation de nos chemins de fer, le rapport de la commission fait observer que les chiffres qui viennent d'être donnés devraient s'atténuer des frais d'exploitation.

Ces frais sont généralement calculés à 40 0/0. Mais, en réalité, l'atténuation ne serait pas la même loi proportionnelle. Si la dépense de houille s'amoindrit par la diminution des transports, il est des frais généraux, ceux du personnel notamment, qui ne varient pas. On peut même se demander si, dans les circonstances que nous venons de traverser, il n'y a pas réellement équilibre; car le principal élément vient des transports militaires.

Or, ces transports modifient le rapport entre la recette et les frais, la même recette comportant un nombre de transports quatre fois plus grand; en sorte que la seule atténuation, dont il faudrait tenir compte, serait celle résultant de ce que les trains militaires sont complets.

Il resterait encore à déterminer la situation respective de l'Etat et de ces Compagnies au regard des dépenses de transports de troupes et de matériel. Mais cet ordre de constatations, sur lequel, du reste, il n'a été donné que de vagues renseignements, semble être plus spécialement du ressort de la Commission des finances. Il paraît qu'à cet égard, sans vis-à-vis la Compagnie d'Orléans, l'Etat a déjà versé des sommes considérables.

Dernières nouvelles

Dépêche télégraphique

Service particulier du *Journal de Roubaix*.

Paris, 26 juin 1871.

Les conseils de guerre, pour juger les principaux insurgés, n'ont pas encore été convoqués; les juges des instructions militaires sont allés dans les ports de mer pour interroger les prisonniers. L'avocat Floquet a été remis en liberté.

Les enrôlements dans les corps de Charette et de Cathelineau ont depuis longtemps cessé. Leur corps de volontaires est licencié.

L'autorité prussienne a interdit formellement aux officiers et soldats prussiens vêtus civilement de visiter Paris.

Commerce

Havre, 26 juin.

(Dépêche de MM. Kabé et C^e représentés par M. Balleau-Desbonnets.)

Marché calme; peu de vendeurs.

Liverpool, 26 juin.

(Dépêche de MM. Kabé et C^e représentés par M. Balleau-Desbonnets.)

Vente 12,000 b.; marché ferme; prix sans changement.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Taxe des lettres de direction de poste à direction de poste.

Taxe des lettres nées et distribuées dans la circonscription postale du même bureau.

Lettr. affr.	non-affr.
Jusqu'à 10 g. inclus. . . 0 fr. 10 c.	0 fr. 15 c.
de 10 gr. à 20 gr. incl. . . 0 20	0 30
de 20 g. à 100 g. . . 0 40	0 60
de 100 g. à 200 g. . . 0 80	1 20

Et ainsi de suite, en ajoutant, par chaque 100 gr. ou fraction de 100 grammes ex-cédant, 40 c. en cas d'affranchissement, et 60 c. en cas de non-affranchissement.

Taxe des lettres de Paris pour Paris.

Lettr. affr.	non-affr.
Jusqu'à 15 gr. inclus. . . 0 fr. 10 c.	0 fr. 15 c.
de 15 g. à 30 g. incl. . . 0 20	0 25
de 30 g. à 60 g. . . 0 30	0 35
de 60 g. à 90 g. . . 0 40	0 55

Et ainsi de suite, en ajoutant 10 cent. par chaque 30 grammes ou fraction de 40 g. pour les lettres affranchies ou non affranchies.

Lettr. affr.	non-affr.
Jusqu'à 10 gr. inclus. . . 0 fr. 10 c.	0 fr. 30 c.
de 10 g. à 20 g. incl. . . 0 40	0 60
de 20 g. à 100 g. . . 0 80	1 20
de 100 g. à 200 g. . . 1 60	2 40

Et ainsi de suite, en ajoutant, par chaque 100 gr. ou fraction de 100 grammes ex-cédant, 80 c. en cas d'affranchissement et 1 fr. 20 cent. en cas de non-affranchissement.

LE MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS rappelle régulièrement. Abonnement, 4 fr par an. Prière aux abonnés qui ont changé de résidence, d'envoyer leur nouvelle adresse le plus tôt possible, à la Direction à Paris, 104, rue de Richelieu, ou à la Succursale à Lyon, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville. 1009

Société Industrielle

ANONYME

16, place Vendôme, à Paris
Opérations de banque et de bourse, au comptant et à terme.

Reports et avances sur titres (mêmes titres conservés).

Escompte et paiement des coupons et de tous effets de banque et de commerce.

JUSQU'À fin septembre prochain

Emprunts français et étrangers, italiens, ottomans, espagnols, autrichiens, etc. Villes Tabacs.

FONCIER, MARCHÉS, SUEZ, Chemins de fer, Romains, etc., etc.

Renseignements sur toutes valeurs. Couverture immédiate. Le président du conseil d'administration, J. RANDOING, Officier de la Légion d'Honneur, ancien président du conseil général de la Somme. 1010

Emprunt national 5 0/0

Le comptoir de la SEMAINE FINANCIÈRE se charge gratuitement de fournir tous renseignements et de transmettre au Trésor les souscriptions aux conditions de l'Emission publique.

Les demandes de souscriptions doivent être adressées, accompagnées du 1^{er} versement, soit en espèces, mandats ou valeurs à encaisser ou à réaliser, à MM. E. Dubois et Cie 83, rue Richelieu, Paris. 1003

MARCHÉ D'ARRAS du 24 Juin

FOURTEAUX (104 Kil.)	
Ble blanc 26 50 à 29 25	Orléans 18 25
— roux 21 25	Colmar 18 25
Séville 18 50	Lille 20 25
Courc 15 50	Camille 18 25
Voivre 10 25	Paris 18 25
Orléans 28 50	Sequin 18 25
Colza 38 25	Sequin (100 Kil.) 18 25
Lin 22 50	Sous 2000 66
Camille 22 50	200 Nord 66
HUILES	Colza br. 106
Colza sur f. 144	Rouge 106
Colza br. 106	Rouge 106
Colza 87	Camille 84
Camille 84	Brut 880 106

MARCHÉ DE VALENCIENNES du 24 juin	
Blé blanc 1 ^{re} q. 26 50	Avoules 1 ^{re} q. 22 50
— 2 ^e q. 25 50	— 2 ^e q. 22 50
Séville 1 ^{re} q. 18 50	Graines de lin 18 50
— 2 ^e q. 17 50	— d'œillette 18 50
Colza 1 ^{re} q. 38 25	— de colza 18 50
— 2 ^e q. 37 25	

BOURSE DE VALENCIENNES (cote officielle)	
1 ^{er} cours 12 50	2 ^e cours 12 50
3 ^e cours 12 50	4 ^e cours 12 50
5 ^e cours 12 50	6 ^e cours 12 50
7 ^e cours 12 50	8 ^e cours 12 50
9 ^e cours 12 50	10 ^e cours 12 50